



Plaine de Barbezières à Gourville

Lettre d'information du site Natura 2000 n°FR5412023

N°4
2018



© A. Orseau - LPO

Édito

Depuis octobre 2017, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) a été missionnée par l'État suite à un appel d'offres pour poursuivre, à la suite de la Chambre d'Agriculture de la Charente, l'animation du site Natura 2000 de la Plaine de Barbezières à Gourville. La LPO est impliquée depuis de nombreuses années aux côtés de l'État dans la démarche Natura 2000. En Charente, la LPO anime 9 sites Natura 2000, désignés pour les habitats ou les espèces d'intérêt européen qu'ils abritent.

Sur le site Natura 2000 de la Plaine de Barbezières à Gourville, les actions se poursuivent dans la concertation avec l'ensemble des partenaires : Chambre d'agriculture, agriculteurs, Charente-Nature...

La plaine de Barbezières à Gourville a été désignée zone de protection spéciale car elle accueille vingt-deux espèces d'oiseaux rares et menacés à l'échelle de l'Europe. Douze de ces espèces se reproduisent régulièrement sur le site. Pour assurer leur préservation, la LPO et Charente-Nature œuvrent aux côtés des acteurs du territoire : des agriculteurs s'engagent pour mettre en place des couverts favorables à ces espèces et pour empêcher la destruction des nichées.

Marion Jansana

Animatrice du site Natura 2000



Coquelicot - *Papaver rhoeas* © A. Orseau
Le Coquelicot accompagne les cultures depuis plusieurs siècles. Il fait partie des plantes « messicoles » c'est-à-dire « habitantes des moissons ». Importantes pour les pollinisateurs, les auxiliaires de culture et les oiseaux, ces plantes sont aujourd'hui en voie de disparition.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

22 oiseaux d'intérêt européen vivent sur le site. 12 espèces s'y reproduisent. Portraits : des plus emblématiques... aux moins connus



Outarde canepetière © P. Jourde - LPO

L'Outarde canepetière

Tetrax tetrax

est un des derniers oiseaux de grande taille de nos plaines. Grâce à son plumage ocre, noir et blanc elle passe inaperçue. Les mâles arborent, pour la période de reproduction, un grand collier noir et blanc. Le chant du mâle « prrt » est surprenant !

Le Poitou-Charentes accueille la dernière population migratrice d'Outarde canepetière européenne.

Originaires des milieux steppiques qui ont presque totalement disparus, l'Outarde a trouvé sur nos plaines céréalières des habitats de substitution. Elle se reproduit dans nos régions de mars à juillet. Elle niche au sol et apprécie les espaces agricoles aux couverts diversifiés. Avant de partir en migration, les outardes se regroupent en rassemblements postnuptiaux.

Une espèce menacée ? Oui, par :

- l'intensification des pratiques agricoles
- la disparition des milieux herbacés et de la diversité des couverts
- la destruction des nids et des individus



Œdicnème criard © F. Cahez

L'Œdicnème criard

Burhinus oedicnemus

est un limicole terrestre, au plumage brun, tacheté et rayé, qui lui permet de se camoufler aisément. Ses cris stridents s'entendent parfois au crépuscule et la nuit. D'origine steppique, l'Œdicnème fréquente aujourd'hui nos plaines agricoles et s'y reproduit de mars à septembre. Il niche au sol et affectionne les sols secs et caillouteux.

Partiellement migrateur dans nos régions, une partie des individus hiverne en Espagne. Après la reproduction, les œdicnèmes se regroupent en rassemblements postnuptiaux.

Le site de Barbezières-Gourville est très favorable pour la reproduction de l'Œdicnème criard.

Une espèce menacée ? Oui, par :

- l'irrigation des terres sèches, ses habitats de reproduction
- la forte diminution du pâturage
- la destruction des nids et des individus



Busard cendré © C. Aussaguel

Le Busard cendré *Circus pygargus*

& le Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*

sont des rapaces migrateurs. Les mâles présentent un plumage gris, avec les pointes des ailes noires. Les femelles sont brunes, tachetées avec un croupion blanc. Les busards reviennent en France de mars à août pour se reproduire.

Oiseaux des milieux ouverts, la disparition de leurs habitats de prédilection : steppes, plaines, landes, collines, petites montagnes... les a forcés à s'adapter. Ils fréquentent aujourd'hui nos plaines et champs de céréales. Ils nichent au sol et trouvent dans les champs de blé ou d'orge les couverts herbacés hauts et denses leur permettant de se dissimuler des prédateurs.

Grands consommateurs de petits rongeurs comme le campagnol des champs, les busards sont des alliés précieux pour les agriculteurs.



Busard Saint-Martin © F. Croset

Une espèce menacée ? Oui, par :

- la disparition et la transformation de leurs habitats de reproduction
- la diminution des disponibilités alimentaires
- la destruction des nichées

D'autres espèces d'oiseaux, parfois moins connues, vivent et se reproduisent aussi sur le site :

- La Pie-grièche écorcheur
- Le Milan noir
- L'Engoulevent d'Europe
- L'Alouette lulu
- Le Bruant ortolan
- Le Pipit rousseline

Tous très différents par l'allure et le comportement, ils ont néanmoins les mêmes besoins : une diversité d'habitats naturels, de couverts herbacés, de haies... pour trouver nourriture, abri et zones favorables pour nicher.

Mobilisation pour la protection des nichées !

Plusieurs espèces d'oiseaux du site Natura 2000 nichent au sol. L'Outarde canepetière, l'Ædicnème criard mais aussi des rapaces comme le Busard cendré et le Busard Saint-Martin élèvent leurs jeunes au milieu des champs de luzerne, céréales, maïs et tournesol.

Depuis la ponte jusqu'à l'envol des poussins, ces oiseaux sont vulnérables. Les pratiques agricoles mécaniques : labour, désherbage, binage, fauche, moisson... constituent une importante menace. Elles risquent de tuer œufs et poussins, incapables d'échapper aux machines agricoles. Chez certaines espèces, les adultes aussi sont vulnérables car ils se tapissent au sol en cas de danger pendant la couvaison.

Charente-Nature, association locale de protection de la Nature, intervient aux côtés de la LPO pour préserver, avec l'appui des agriculteurs, les nichées d'oiseaux de plaine sur le site.

Lorsqu'un nid est identifié, l'exploitant est contacté. Avec son accord, des dispositifs sont posés pour protéger les nids : simples piquets pour les nids d'Ædicnème, piquets et grillage pour les busards. Ils n'empêchent pas la récolte mais aident l'agriculteur à repérer et éviter le nid lors des opérations menées sur la parcelle.

Cette année, grâce à l'aide de 7 agriculteurs, 6 nids d'Ædicnème criard et 1 nid de Busard cendré ont ainsi été protégés.



Nid d'Ædicnème criard © E. Boussiquault - Charente-Nature



Protection d'un nid d'Ædicnème criard © E. Boussiquault - Charente-Nature

**Vous aussi, participez !
Contactez l'animatrice
Natura 2000 lors de la
découverte d'un nid.
Elle définira avec vous
la mesure de protection
appropriée.**

Des agriculteurs engagés pour la préservation des espèces

Afin de préserver les oiseaux du site Natura 2000, des actions sont menées avec les agriculteurs pour adapter les pratiques agricoles aux enjeux et sensibilités des espèces.

Des mesures agro-environnementales (MAEC) sont mises à disposition des exploitants. Ceux-ci peuvent s'engager librement et volontairement dans la ou les mesures qu'ils pensent pouvoir mettre en place sur tout ou partie de leurs parcelles. Les agriculteurs s'engagent ainsi à respecter pour 5 ans un cahier des charges défini, en échange d'une contrepartie financière destinée à combler les possibles manques à gagner et à valoriser les services rendus aux écosystèmes et au territoire.

En 2018, **10 agriculteurs** se sont engagés **sur près de 85 ha** à créer et/ou entretenir des **couverts herbacés favorables** à la reproduction (nidification et alimentation des jeunes) de **l'Outarde canepetière** et des autres espèces d'**oiseaux de plaine**.

Merci aux nombreux agriculteurs du site qui, par leur écoute et leurs actions, ont contribué à préserver les espèces du site.

Un Plan national d'actions pour l'Outarde canepetière

La situation de l'Outarde canepetière en France est critique. Dans les plaines céréalières du Centre-Ouest de la France, la population est au bord de l'extinction. Pour protéger cette espèce, un Plan national d'actions a été mis en place entre 2011 et 2016, animé par la LPO. En 2018, un nouveau PNA devrait voir le jour pour poursuivre la conservation de l'espèce.

Chaque année, les Outardes canepetières sont recensées au niveau régional. Ce sont les mâles qui sont dénombrés grâce à leur chant.

L'Outarde canepetière présente la caractéristique de se rassembler en groupes, après la reproduction et avant d'entamer la phase de migration en septembre-octobre. On parle de rassemblements postnuptiaux. Les oiseaux sont suivis aussi au cours de cette période qui favorise la détection des mâles, femelles, immatures et jeunes de l'année. Il est alors possible d'évaluer la réussite de la reproduction.

En 2017, 21 mâles ont été contactés en Charente, dont 11 sur le site de Barbezières-Gourville.

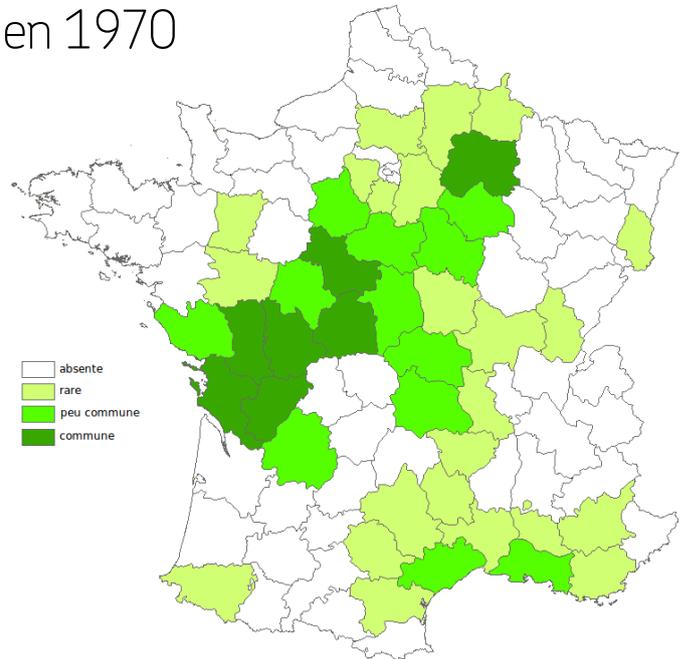
Si la population d'Outarde est globalement stable au niveau régional depuis 2008, en Charente, un léger déclin progressif des effectifs semble se confirmer. L'absence de reproduction et la destruction de femelles pourrait expliquer ce constat. La pérennité de l'espèce est ainsi menacée dans ce département pour les années à venir.

Chaque année, les suivis des mâles chanteurs et des rassemblements postnuptiaux sont conduits en Nouvelle-Aquitaine. Coordonnés au niveau régional par la LPO, ils sont réalisés en lien avec le CNRS de Chizé et déclinés en Charente par Charente-Nature. Ces suivis sont financés à l'échelle de la région par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, la Fondation Liséa Biodiversité et le programme FEDER Nouvelle-Aquitaine.

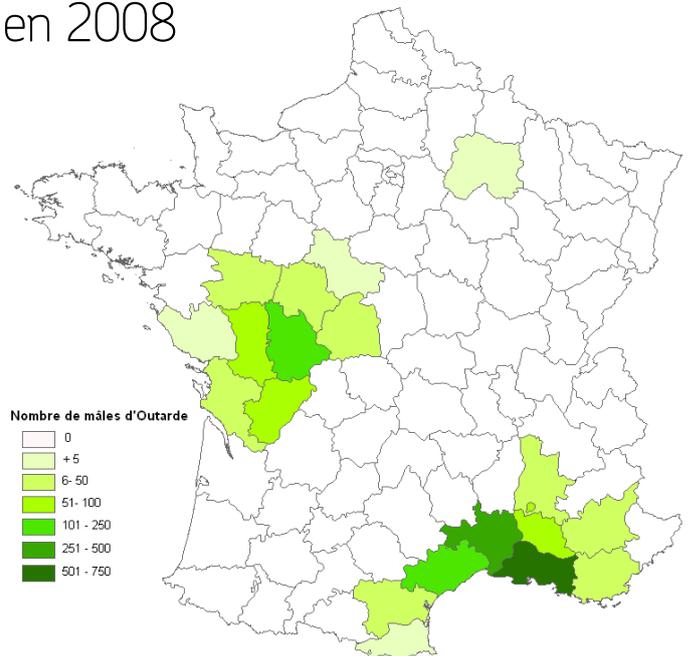
**Pour en savoir plus sur le PNA
Outarde canepetière :
<https://outardecanepetiere.fr>**

Distribution de l'Outarde canepetière en France

en 1970



en 2008



Sources : Boutin, JM et Metais, M (1995), Jolivet, C (2009) Ornithos 16-4

QUI CONTACTER ?

Marion JANSANA - LPO

8 rue Pujos - CS 90263

17305 ROCHEFORT Cedex

Tél : 05 46 83 60 83 / 07 81 39 07 60

@ : marion.jansana@lpo.fr

<http://barbezieresgourville.n2000.fr/>



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Directeur de publication : YVES VÉRILHAC

Coordination - conception : Marion JANSANA / LPO 2018

Réalisation, maquette : A. Barreau / F. Ratelet - Service Éditions LPO © 2018 - ED1809002FR

Imprimé sur Cyclus print par Imprimerie Lagarde - 17 Saujon - Imprim'Vert

Cette lettre d'information est éditée par la LPO : dans le cadre de sa mission déléguée de l'État comme structure animatrice du Docob N2000 du site "Plaine de Barbezières à Gourville", sous l'autorité du Préfet de Charente.